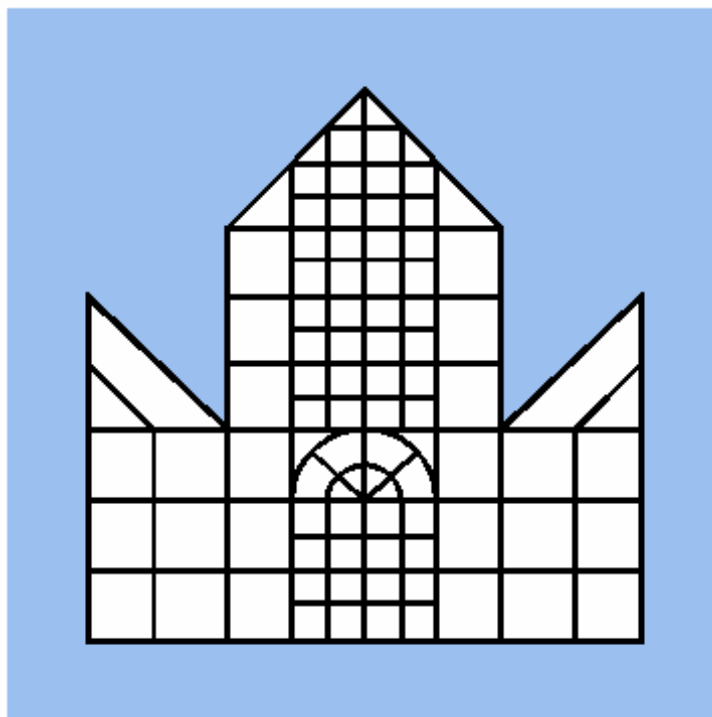


ASSOCIATION VALAISANNE DES ENTREPRISES DE  
CONSTRUCTION METALLIQUE  
*VERBAND WALLISER METALLBAUUNTERNEHMEN*

# Rapport d'activité 2008



# RAPPORT DU PRESIDENT

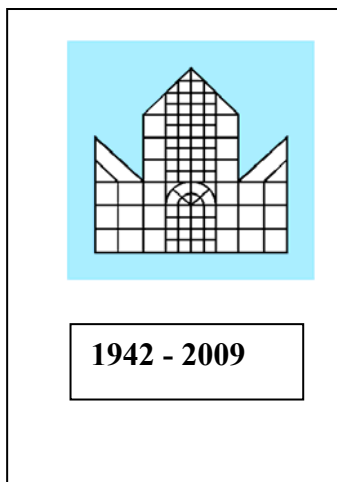


## Introduction

Le principe d'une assemblée générale est de marquer annuellement un temps d'arrêt. Nous jetons un oeil sur l'année écoulée et analysons ce qui a été accompli de même que nous nous fixons des objectifs à atteindre dans le futur. A l'examen de ses priorités, une association professionnelle ne se distingue pas d'une entreprise „ordinaire“. A la première place figurent les affaires quotidiennes avec leur lot de petits et de gros soucis à résoudre. Les visions et les plans sur l'avenir viennent en seconde priorité. En ce qui concerne les prestations courantes envers les membres touchant le travail quotidien, chacun doit se faire sa propre opinion puisque nous nous considérons comme une entreprise de services à votre disposition. Nous sommes bien sûr dépendants du soutien de chacun pour effectuer ce travail à votre satisfaction. C'est seulement votre feedback qui nous permet de nous améliorer.

Les organisations professionnelles et les associations patronales ont été fondées lors de périodes très difficiles. Les grands problèmes de la formation initiale, de la formation continue, du droit du travail, des CCT etc. ont été résolus avec plus ou moins de bonheur par ces structures et le système a ainsi démontré qu'il fonctionne. Certaines voix critiques doutent aujourd'hui de la nécessité des associations professionnelles et les considèrent comme des structures surannées. Elles oublient qu'alors qu'il n'existait rien, beaucoup d'entreprises ont été poussées à créer, puis à soutenir des structures associatives.

Avec l'optimisation des bénéfices, on trouve aujourd'hui dans nos entreprises des esprits libéraux qui remettent en cause l'existence des associations pour économiser des cotisations sans pour autant oublier de profiter des prestations mises en place par la communauté artisanale. Les tâches des associations sont restées et les problèmes évoluent constamment, de sorte que le travail dans une association professionnelle ne manque pas. Il est dans la nature de l'homme de ne pas se réjouir de payer des factures. Mais lorsque l'on pense à ce que coûte le plus petit conseil juridique ou le moindre changement d'adresse dans le bottin de téléphone, on justifie aisément le versement de la cotisation à l'association professionnelle.



D'un point de vue plus global la question suivante se pose: Notre association est-elle appelée à durer?

Il y a plusieurs points de vue. A mon avis, nous devons, comme branche professionnelle, gagner l'attention d'acteurs économiques importants pour nous (Architectes, ingénieurs, Etat, médias).

Pour nos membres nous devons entreprendre des choses utiles (importantes) et les traiter efficacement. Nous devons surtout être attractifs vis-à-vis de nouveaux membres.

Il y a à nouveau beaucoup à faire, du travail, alors, retroussons-nous les manches...

## Assemblée générale 2009 à Brigue

Après la dernière assemblée générale de notre précédent président Charles Righini à Martigny, j'ai maintenant le privilège de vous accueillir pour ma première assemblée dans le Haut-Valais, dans une ville chargée d'histoire



romaine et métropole de la famille Stockalper. C'est l'occasion pour moi de remercier d'abord l'organisateur de cette journée : Roger Krummenacher pour sa parfaite organisation. Notre assemblée se déroule dans la salle Alfred Grünwald située juste au dessus du Parking Weri si confortable d'accès. J'aimerais également saisir l'occasion de remercier, avec un peu d'avance, la commune de Brig-Glis par sa présidente et conseillère nationale Mme Viola Amherd pour l'apéritif qu'elle nous offrira dans l'enceinte du château Stockalper. Nous nous rendrons ensuite à pied 200 mètres plus loin au restaurant Diana pour le banquet.

C'est un honneur tout particulier pour moi de vous accueillir tous à Brigue ce 2 mai 2009, tout juste un an après la reprise du mandat présidentiel. Avec la valise et la clé du Bureau des Métiers, j'ai maintenant aussi repris la responsabilité de notre association des mains de mon prédécesseur.

## Secrétariat et comité



Grâce à mon occupation accessoire comme pompier, je disposais déjà de l'équipement adéquat pour ma première année de présidence. Tout juste après le premier comité de l'association, j'apprenais la nouvelle que notre secrétaire patronal, Frédéric Oggier, allait quitter le Bureau des Métiers pour un poste à l'Etat du Valais. J'ai beaucoup regretté sa décision car nous nous comprenions et nous complétions très bien. Frédéric cherchait un nouveau défi et aussi un horaire de travail plus régulier. Il a trouvé son bonheur comme responsable financier au service de la culture. Je tiens à le remercier pour son travail au cours des 5 dernières années et lui souhaite bonne route et la santé pour le futur de sa carrière.



Depuis lors nous avons tenté, avec l'aide d'Amalia Massy, de sauver le know-how acquis au cours des dernières années de travail. Jusqu'au moment où un nouveau secrétaire patronal a pu être trouvé puis engagé, Amalia Massy a, comme remplaçante, assumé l'intérim pour 5 associations

et en avait, si j'ose dire, plein les bras...

Un grand Merci Amalia pour ton travail et l'exécution efficace des tâches courantes de notre association. Dans cette année 2008 chahutée, il ne restait que peu de temps pour de grandes visions et de grands changements. Les tâches les plus simples peuvent devenir des défis considérables lorsque les ressources à l'arrière plan sont manquantes.



Le 1<sup>er</sup> novembre, le secrétariat de notre association a été confié à Pierre-Alain Burgener engagé par le Bureau des métiers comme secrétaire patronal. Pierre-Alain s'est investi avec enthousiasme dans sa nouvelle tâche. Il a pu tirer parti de son expérience comme ancien secrétaire patronal à la Chambre valaisanne de commerce et faire face aux négociations salariales dès sa première semaine d'activité. Désireux d'être rapidement opérationnel notre nouveau secrétaire a pris sa tâche à cœur, si bien que, malgré le surplus de temps nécessité par la phase d'apprentissage, les missions habituelles du secrétariat ont été assumées, y compris un travail important pour la finalisation du site Internet.

Comme fondatrice du Bureau des Métiers, l'AVEM doit considérer également la collaboration avec les autres associations du second œuvre. Chaque décision doit être prise au bon moment. La charge de travail dans les diverses associations a passablement évolué, certains travaux sont devenus plus intenses, d'autres ont été simplifiés. Certaines associations ont grandi, d'autres stagnent. C'est la raison pour laquelle il a été nécessaire de réorganiser les mandats associatifs et d'opérer une nouvelle répartition de ceux-ci dans le cadre du Bureau des Métiers.



Pierre-Alain a repris les secrétariats de Suissetec, de l'Association des Maîtres Ferblantiers et le groupement des couvreurs, ceci afin que les associations soumises à la même Convention collective soient suivies par le même secrétaire patronal. Donc, notre association doit s'attendre à un nouveau changement de secrétaire dans les prochains mois. J'espère vivement que cette fois la transition puisse se faire sans vacance du poste et que la personne, qui deviendra le ou la quatrième secrétaire depuis mon entrée en fonction l'an dernier, sera rapidement opérationnelle. Et, s'il m'est impossible de vous donner davantage d'information aujourd'hui puisque le poste est encore au concours, j'aimerais m'adresser à Pierre-Alain pour lui dire « Un grand merci pour ton engagement jusqu'ici ainsi que lors de la transition à venir.

Cependant au côté d'un secrétariat fonctionnel, il faut aussi un comité engagé. Les anciens membres, Daniel Widmer et Stefan Gattlen chargés d'expérience, collaborent avec des plus jeunes qui apportent du dynamisme et une volonté de changement. Grâce à un bon esprit d'équipe, ce mélange fonctionne bien et garantit une saine continuité.



Ce devrait cependant être le travail de chacun des membres de motiver des jeunes à s'engager pour leur association professionnelle. Lorsqu'on est au comité de l'association on remarque bien toute l'importance des relations afin qu'une organisation fonctionne et qu'en fin de compte chaque membre individuel y trouve son avantage.

## **Tarifs de régie et renchérissement**



A propos d'argent: les tarifs de régie de même que les différents indices pour la branche de la construction métallique valaisanne ont été établis avec un léger retard dû à l'obtention des données concernant l'évolution des prix des matériaux, des salaires et des charges sociales. Ils ont été présentés aux services cantonaux concernés et peuvent servir de base pour le calcul du renchérissement.

## **Assurance perte de gain**

Il vous sera certainement agréable d'entendre que le Bureau des Métiers a réussi à négocier un nouveau taux pour la perte de salaire en cas de maladie.

Depuis 2005 nous disposons d'un taux de 3,25% fixé pour 3 ans. Après avoir procédé à un appel d'offres auprès des assureurs, nous avons pu comparer puis négocier. Le résultat se passe de commentaire: une durée de contrat de 3 ans et un taux fixé à 2,6%. Nous pouvons nous réjouir que pour une fois la spirale des charges sociales ne nous aspire pas vers le haut. Avec un contrat sur plusieurs années nous sommes également moins sujet à des variations de charges et à des changements de taux.

## **Caisse d'allocations familiales (CAF)**

Les caisses d'allocations familiales gérées au Bureau des Métiers ont du s'adapter aux changements dictés par la nouvelle loi fédérale sur les allocations familiales. Les prestations légales ont augmenté d'une façon générale entre 5 et 7%. Grâce à une administration svelte et performante, le taux de contribution à la caisse d'allocations familiales a pu n'être augmenté que de 0,2% à 3,7% au total.



## **Convention collective de travail (CCT)**



Notre convention collective a été signée en 2007 pour une durée de 5 ans. A la fin 2007, il n'y avait par conséquent que les conditions salariales, qui font partie intégrante de la CCT, à renégocier.

C'est plus facile à dire qu'à faire... Nous n'avons trouvé aucun accord et l'AVEM a ainsi envoyé à ses membres une recommandation d'adaptation des salaires de Fr. 0.45/heure.

C'est ainsi que nous commençons les négociations salariales à l'automne 2008, avec une bonne conjoncture et, en comparaison à d'autres professions, un fort renchérissement. Les négociations ont été serrées. Nous sommes toutefois heureux de pouvoir vous donner les résultats obtenus.

Les salaires minima des travailleurs avec moins de deux années de pratique ont pu être maintenu au niveau de 2007. L'augmentation des salaires réels s'élève à Fr. 0.80/heure ou Fr. 145.-/mois (renchérissement 3,2%) rattrapé sur 2 ans. Par ailleurs, nous avons convenu d'une nouvelle forme de revalorisation par le versement d'une prime forfaitaire à verser jusqu'au 1er mai 2009. L'idée était d'éviter grâce à cette prime unique d'augmenter les salaires de base.

Par ailleurs, la lutte contre le travail noir et les travailleurs détachés a pu être renforcée avec l'augmentation du nombre d'inspecteurs de l'emploi et un nouvel accord trouvé avec l'Etat du Valais. Notre CCT a été étendue par



décision du Conseil d'Etat. Celui-ci règle les questions de travail noir et des travailleurs détachés, ce qui nous donne la base de travail pour des contrôles et des sanctions contre les moutons noirs. Lorsque des travailleurs de différentes entreprises tierces sont „organisés“ et engagés pour du travail au noir le samedi, cela n'étonnera

sans doute personne dans cette salle qu'il reste une marge de manoeuvre „légèrement“ plus grande pour le calcul d'un prix lors de la remise de soumissions.

Lors du traitement de telles situations, je me rends toujours mieux compte de la justesse de la direction poursuivie avec les inspecteurs de l'emploi et de la nécessité de règlements prévoyant des amendes. En cas de constat d'irrégularités autour de vous, je vous invite à avoir le courage de les dénoncer et de nous aider dans notre lutte contre le travail noir. Vous pouvez vous adresser directement à l'inspection cantonale de l'emploi (Pour le Bas-Valais : 027 606 74 48 / Pour le Haut-Valais : 027 606 74 49). Les annonces seront bien sûr traitées en toute confidentialité.

## Formation initiale

La formation initiale, comme toute chose dans la vie, est en perpétuelle évolution. Avec l'introduction d'une formation élémentaire de deux ans en 2007, nous nous trouvons cette année avec la première volée d'examens de ces aides en construction métallique. Le temps nous montrera ce que cette formation nous apportera comme avantages et inconvénients pour notre profession. J'espère que les nouveaux aides en construction métallique trouveront leur place dans nos entreprises et pourront être engagé profitablement.



Nous constatons depuis des années qu'il manque une formation spécifique de constructeur sur acier. Les apprentis de nos entreprises de construction métallique étaient jusqu'à aujourd'hui formés à la pose et à la construction d'appareils avec une orientation sur l'acier. L'organisation associative était organisée dans ce domaine par Swissmem. Mais comme la profession de constructeur sur acier est plus proche de la construction métallique, il a été créé la profession de constructeur métallique spécialisé sur acier.

Le plan de formation correspondant a été approuvé par l'office fédéral de la formation professionnelle (OFFT) et les premiers contrats d'apprentissage ont déjà été signés. Cela signifie que les premiers examens de fin d'apprentissage seront organisés en 2013.



Avec les spécialisations construction métallique, constructeur sur acier et forge, nous disposons désormais de trois orientations professionnelles qui signifient une nouvelle organisation de la formation professionnelle ces prochaines années. Dans un premier temps, c'est principalement les chefs-experts qui seront confrontés avec de nouvelles tâches.

Le Valais n'a pas à se cacher en comparaison nationale. C'est ce qu'ont prouvé deux jeunes professionnels lors des épreuves nationales à Thoun : Markus Julier du Haut-Valais et Joachim Perrin du Bas-Valais ont donné le meilleur d'eux-mêmes. La prestation des 15 participants était remarquable et la qualité des travaux rendus se situait à un haut niveau.

Le vainqueur des SwissSkills a ainsi pu se qualifier pour les championnats du monde des métiers, les WorldSkills, de 2010 au Canada. Même si la victoire n'est pas atteinte, l'expérience de se mesurer avec les meilleurs constructeurs métalliques représente très certainement un défi gratifiant. Monsieur Zaroni vous donnera tout à l'heure d'autres détails sur le déroulement des examens de fin d'apprentissage.

## **Validation d'acquis**

Au chapitre de la formation appartient désormais Valform, le nouveau processus de validation d'acquis. L'AVEM, en collaboration avec le centre de formation professionnelle de Sion, a examiné les 12 premiers candidats et testé leurs aptitudes professionnelles.

Nous n'avons pas affaire ici à des jeunes qui souhaitent mener à terme leur apprentissage, puisque l'âge moyen des candidats s'élevait à 50 ans. Les prétendants disposaient en moyenne également de 19 années d'expérience professionnelle et ont tous fait preuve d'une motivation très au dessus de la moyenne. Une rareté que l'on recherche souvent chez les apprentis.



Après l'examen des dossiers, le collège d'experts a invité les différents candidats à un entretien personnel. La majorité d'entre eux a sans aucun doute sur le plan théorique comme sur la pratique un bon niveau.

Les lacunes de connaissance ont pu être mises en évidence et comblées grâce à des modules de formation ciblés. 8 candidats ont pu valider l'ensemble des modules et réussir les examens pratiques. Ils ont ainsi pu participer à une remise de diplôme cet été et recevoir leur CFC. 3 candidats doivent encore terminer quelques modules et un candidat n'a pas réussi à atteindre le niveau souhaité et a été recalé.

Les premières validations terminées, les organisateurs, l'Etat et les experts ont pu discuter du déroulement de celles-ci et les optimiser de telle sorte que l'an prochain une nouvelle classe va pouvoir débiter.

## Internet



Nous avons, avec la mise en ligne de notre site, pris en charge une tâche difficile. Cédric Carron et Frédéric Oggier se sont concentrés sur la structure. Le concept et le graphisme ont été validé et nourri par les données de notre association. Un site Internet est aujourd'hui comme un livre ouvert. Comment et combien de visiteurs, de tiers ou de non membres vont profiter de cette opportunité? Nous aurons brièvement l'occasion d'aborder cette thématique sur le contenu et l'utilité d'un site Internet lors de notre assemblée générale. Nous espérons avant tout que cet instrument offre à nos membres un allègement du travail.

## Brevet de Chef d'atelier et de technicien

Comme en suisse romande les examens de chef d'atelier ont lieu chaque deux ans, il n'y a pas eu d'examen cette année. Une nouveauté cependant dans l'histoire de l'association: Cette année il y a eu un Bas-Valaisan chez les chefs d'ateliers haut-valaisans. Benjamin Righini qui a effectué son apprentissage de serrurier dans le Haut-Valais et de constructeur métallique à Bienne participe actuellement à la première volée des techniciens sur métal à Bâle. Nous disposons également avec Christoph In-Albon, qui nous apporte une aide précieuse comme expert aux examens de fin d'apprentissage, d'un technicien frais émoulu du technicum de Bâle. Souvenons-nous de notre temps de formation, des privations et des longues nuits. Maintenant, c'est la réalité et les embûches qui attendent nos spécialistes dans leur vie professionnelle quotidienne.

Je félicite chaleureusement nos jeunes diplômés pour leur succès professionnel et j'aimerais leur remettre en signe de reconnaissance un petit présent.



## **Cours interentreprises, Fonds cantonal de formation professionnelle (FCFP), Fonds national de formation (USM)**

En 2005, le Valais faisait une nouvelle fois oeuvre de pionnier en matière de formation professionnelle. Avec la création du Fonds cantonal de formation professionnelle (FCFP), sous la bénédiction du Grand Conseil, notre canton s'inscrivait dans la bonne direction.

Le fonds a pour but de répartir les coûts de la formation professionnelle de base sur l'ensemble de l'économie, de façon à ce que les entreprises formatrices ne supportent pas seules la charge de la formation. Ainsi, l'ensemble des coûts de la construction métallique et des coûts interentreprises (écolage, examens, etc.) sont pris en charge par le fonds.

Sur le plan suisse nous sommes souvent questionnés à propos de ce fonds cantonal. Les deux fonds ne se concurrencent cependant pas, même si le Fonds de l'USM a été déclaré de force obligatoire.

L'Union Suisse du Métal (USM) se soucie entre autre d'assurer la qualité et la quantité de la relève professionnelle, avec des jeunes formés conformément aux besoins de la branche. Les efforts de l'USM sont aujourd'hui supportés par la moitié des entreprises de la branche (les entreprises membres de l'USM). Grâce à l'extension du fonds de formation de la branche, c'est



l'ensemble des autres entreprises qui sont aussi astreintes au financement de la formation professionnelle à travers des contributions appropriées. A ce propos, j'aimerais remercier l'USM pour sa participation de Fr. 18'000.- à l'exposition professionnelle *Your Challenge* à Martigny. Vous voyez que les moyens des non-membres sont ainsi aussi investis en partie dans notre canton.



Est-ce l'exposition professionnelle ou bien l'image de nos métiers qui a été déterminante pour le choix de notre profession? Je me réjouis simplement avec vous d'une augmentation de 30% en comparaison annuelle du nombre de

nouveaux apprentis dans notre profession.

## **Cours de formation continue / Centre Pasec**

En ce qui concerne la formation continue, la grande majorité des cours théoriques et pratiques se donnent dans les locaux du centre PASEC. Grâce aux excellentes relations que nous entretenons avec nos partenaires sociaux, nous pouvons organiser une série de cours très intéressants et investir chaque année dans l'outillage et les installations avec les moyens financiers de la caisse paritaire. Le temps s'envole et le programme annuel reçu en fin d'année par la poste arrive. Les travaux sont à finir jusqu'à Noël et on reporte à nouveau d'une année les cours de formation parce qu'on n'a pas le temps pour ça. Nous connaissons tous l'importance de la formation. Il nous faut savoir la rendre prioritaire. Je prétends que nous avons la meilleure offre de cours et les meilleures structures de Suisse. Nos travailleurs sont même les seuls à être payés lorsqu'ils suivent ces cours. Qu'attendons-nous encore? Mettons enfin la priorité à la formation et inscrivons nos collaborateurs. Les avantages l'emportent sur le handicap qu'un chantier soit terminé deux jours plus tard.



J'aimerais dire ici un merci tout particulier à Cédric Carron, nouveau responsable de la formation continue, de même qu'à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des cours. Grâce à leur collaboration nous pouvons offrir une large palette de matières, présenter les nouvelles technologies et techniques et ainsi élever le standard professionnel de notre branche ; et transmettre une image positive de notre métier vers l'extérieur.

Monsieur Carron vous donnera dans son rapport un aperçu plus précis des cours qui ont été organisés.

## Bureau des Métiers



En ce qui concerne notre association faîtière, il a été décidé lors de l'assemblée des délégués de 2007 de modifier les statuts et de créer un comité directeur.

Le comité directeur se compose d'une équipe de trois personnalités: Le président de la FAA, et ses deux vice-présidents. Sa responsabilité est de décharger les présidents des associations professionnelles de la FAA et d'améliorer les processus de décision. Il s'occupe des affaires courantes et prépare en équipe les travaux du comité exécutif.

Pour la fonction présidentielle c'est un visage connu, issu de nos milieux, qui a pu être trouvé en la personne d'Arnold Egli, propriétaire de la maison ACOMET. Je suis convaincu qu'avec les qualités de M. Egli, bilingue, venant de Collombey, c'est un choix judicieux qui a été opéré. Il peut en outre s'appuyer sur Guy Rouiller, président des scieurs et Gilles Granges, président des plâtriers-peintres, qui le font bénéficier de leur expérience.

## Groupement romand

Il y a aussi eu des turbulences cette année dans le cadre du groupement romand. Il a fallu renégocier la contribution forfaitaire romande à l'USM. Félicitations à mon prédécesseur et président du groupement romand, Charles Righini. Sous sa conduite, un nouvel accord valable jusqu'en 2011 a pu être renégocié, avant le 27 mars 2009, date de la remise de son mandat par Charles.



Charles Righini a passé le témoin à Bernard Steck à la présidence du groupement romand

La question délicate était la répartition de la charge entre les cantons romands. Le degré d'organisation de l'association cantonale, la taille des entreprises, l'existence ou non d'une CCT cantonale, de même que le nombre de membres de l'USM dans les différents cantons étaient des arguments pour la répartition des contributions. La pondération de tels facteurs est subjective et pas aisée.

Les négociations se sont ainsi avérées assez tendues et difficiles ; cependant, même dans cette situation, un bon compromis a pu être trouvé.

Dès lors, les thèmes d'actualité tels que la promotion professionnelle, les événements professionnels, de même que la „journée du métal“, la mise à l'honneur des meilleurs apprentis, les règlements d'apprentissage, les processus de formation pour le CFC ou le diplôme peuvent à nouveau être empoignés avec élan.

## Union Suisse du Métal

J'ai aussi découvert de nouveaux horizons cette année avec l'USM. Cela m'a particulièrement réjoui que le comité central ait choisi le Valais pour son dernier comité.

Votre comité n'a pas hésité à organiser une rencontre autour d'un repas valaisan qui fut l'occasion d'un large échange d'idées. Il est toujours intéressant d'avoir un point de vue des problèmes de l'autre côté du Lötschberg que ce soit pour les Suisses allemands ou pour nous-mêmes.



A ce propos j'aimerais vous rappeler les avantages offerts par une solution de branche dans le domaine des assurances. Les garanties de cautionnement de l'USM pour les travaux de construction (10% durant deux ans selon les normes SIA) et les garanties de bonnes fins ou de paiement sont connues depuis plusieurs années. De même l'assurance de protection juridique offerte est une bonne chose. Lorsque récemment un représentant d'assurance venant me rendre visite a appris que je bénéficiais de la couverture de branche, il m'a immédiatement tracé de sa liste de prospection.

Je vous recommande également d'effectuer une comparaison du rapport prix-prestations concernant le dernier produit de branche sorti, une assurance responsabilité d'entreprise et de produit.

## Publicité

Depuis quelques années, il est coutume d'honorer le meilleur apprenti du canton et de la Romandie en présence des médias. C'est une action marketing de l'USM pour la romandie. Chaque gagnant reçoit un prix, le meilleur romand reçoit même une prime de Fr. 1'000.-. C'est certainement une très bonne chose.



Le printemps dernier, afin de présenter de façon complète le monde des métiers, était organisé la première exposition professionnelle en collaboration avec l'Etat et l'Union Valaisanne des Arts et Métiers. Le meilleur moyen d'attirer les jeunes vers notre métier est de leur montrer quelque chose qui bouge. Le mouvement ne manquait pas sur notre stand: quatre apprentis constructeurs métalliques (dont une fille) pliaient, découpaient et soudaient chacun une pièce d'examen d'apprentissage. Ces pièces ont permis d'organiser un concours auprès des jeunes et, ne les oublions pas, des parents. L'ambiance disco, les étincelles de soudure tout comme le fond sonore ont agi comme aimant pour attirer de nombreux visiteurs sur notre stand.

Le nombre de contrats d'apprentissage conclu en 2008 parle de lui-même: 37 apprentis dans le Bas-Valais et 13 dans le Haut-Valais. Je suis bien sûr conscient que la quantité ne donne pas d'indication sur la qualité. Mais avec un plus grand choix, nous avons plus de possibilités de gagner les meilleurs pour notre profession. Chacun a droit à sa chance, mais ce n'est pas notre rôle que celui d'offrir une sorte de thérapie de l'emploi à des fainéants.

Je lance un appel aux responsables de la formation dans vos entreprises pour qu'ils fixent des objectifs clairs et qu'ils aient également le courage de tirer les conséquences lorsque ceux-ci ne sont pas atteints. En cas de lacunes scolaires (en dessous de la note 4) il faut motiver les apprentis à refaire l'année. Il vaut mieux terminer confortablement son apprentissage en cinq ans, plutôt que de traîner quatre ans et de trembler aux examens de fin d'apprentissage. L'année supplémentaire est parfois plus riche d'expérience qu'on pourrait l'imaginer.

## Conclusion

Pour terminer, j'aimerais adresser mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans l'exercice de mon mandat au cours de ma première année de présidence. Si je devais avoir oublié quelqu'un au cours des chapitres précédents, j'en suis désolé et constaterai que c'est une source d'amélioration pour l'année prochaine.



La bonne communication est indispensable dans une association. Lorsque l'on ne comprend qu'imparfaitement une langue, on a toujours l'impression de passer à côté de quelque chose. C'est pourquoi je vous adresse à tous un chaleureux merci pour votre tolérance et votre patience à mon égard. Je relève à ce propos le rôle important de notre traductrice Jeannine Manz qui nous apporte une aide précieuse avec la traduction fidèle de nos différents documents.

Dans ce chapitre des remerciements, j'aimerais adresser une pensée toute spéciale à mon épouse Sabine et à mes deux enfants, là-haut dans la vallée de Conches. Un merci tout spécial auquel, j'imagine, vous sous associez aussi. En effet, bien des heures consacrées à notre association sont prises sur le temps des loisirs en famille.

Arrivé au terme de mon premier rapport annuel, je vous adresse à tous mes vœux de succès pour l'année 2009 et plein de courage dans la crise actuelle pour trouver de nouvelles niches de marché et ainsi continuer de montrer avec fierté une belle image de notre profession.

Lax, avril 2009

**Stefan Imhof**  
Président AVEM